

# EPI : EAUX SOUTERRAINES

## APSA : Course d'orientation, escalade, spéléologie

**C.A :** Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité. Adapter son déplacement aux différents milieux. Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc...). Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ. Aider l'autre.

**Compétences APSA :** la découverte d'un milieu différent, la sensibilisation à l'environnement, la pratique d'une activité physique, l'apport de connaissances biologiques, historiques et linguistiques, les relations inter-individuelles dans une activité nécessitant la solidarité.

### Objectifs :

Conformément aux textes en vigueur et notamment les programmes de 1995, les objectifs de cette initiation visent à la découverte d'une activité sportive à finalité scientifique.

- Développer des enseignements interdisciplinaires reliant Éducation physique et sportive (EPS), Sciences de la vie et de la Terre (SVT), Maths, Histoire Géo et EDD
- S'initier à la pratique de la spéléologie par la découverte du patrimoine souterrain
- Développer des habiletés motrices et appréhender le déplacement en milieu spécifique
- Découvrir un espace nécessitant la gestion d'un risque maîtrisé et l'acquisition de valeurs liées à la sécurité
- Sensibiliser au Développement durable et à la protection de l'environnement
- Etude de l'action de l'eau sur les calcaires
- Travail sur le phénomène des inondations

### Organisation du projet :

- Dimension interdisciplinaire du projet faisant le lien entre l'EPS, les SVT, l'histoire/géographie/EMC et les Maths
- Projet à destination des élèves de cinquième au regard des programmes de SVT relatifs aux volets ressource, risque, santé et sport.
- Déroulement du projet sur plusieurs journées, durant l'année scolaire, selon les objectifs visés par l'enseignant

### L'encadrement :

L'activité concerne l'ensemble des élèves d'une ou de plusieurs classes, à l'exception des enfants dispensés pour raison de santé. L'encadrement est assuré par des intervenants extérieurs. Le collaborateur extérieur, responsable de l'activité, doit posséder, en ce qui concerne les grottes ou circuits de classe II, le Brevet d'État d'Éducateur Sportif option spéléologie. Les enseignants participent activement aux séances et sont présents continuellement sur les lieux de découverte.

### Les sites de pratiqués :

- Escalade et course d'orientation à Besse-Sur-Issole
- Spéléo et orientation Grotte des Rampins à Méounes-lès-Montrieux
- Spéléo et orientation Grotte du Regaï à Néoules
- Spéléo et orientation à l'Abîme de Maramoye entre Signe et le Beausset

Ce projet de spéléologie s'est intégré parfaitement dans le projet Activités Physiques de Pleine Nature de 5<sup>ème</sup> en complément de la course d'orientation et de l'escalade. Les élèves vont devoir s'adapter au milieu en modifiant leur motricité (marche sur terrain instable, passages en rampant, franchissement d'obstacles...), en respectant les consignes de sécurité et en gérant affectivement un stress important lié à l'obscurité et à la présence d'eau. La présence conjointe de Brevetés d'Etat de spéléologie, d'enseignants d'EPS, de SVT et de Maths vont permettre un réel partage des compétences.